

VILLE DE CARCASSONNE

N° D'ORDRE 21097

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal n°4 du 3 juillet 2020 et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Prêt d'une œuvre du Musée des Beaux-Arts de Carcassonne au Musée de Saragosse en Espagne

Exposition : **Goya, Artist and traveller in the grand Tour**
2 décembre 2021- 3 avril 2022

Vu la demande en date du 22 février 2021 du Musée de Saragosse ;

Considérant que ce musée organise une exposition **Goya, Artist and traveller in the grand Tour** du 2 décembre 2021 au 3 avril 2022 ;

Considérant que dans le cadre de cette exposition, l'œuvre de Jacques Gamelin *Les vestales* appartenant aux collections du musée des beaux-arts de Carcassonne, a été demandée en prêt par le Musée de Saragosse ;

Considérant que ledit musée s'engage à prendre en charge l'ensemble des charges liées au prêt : (transport, assurances, conservation...) et que les prêts de ce type participent au rayonnement de la Ville dans le domaine de la culture ;

J'ai donc décidé du prêt gratuit de cette œuvre audit musée du 2 décembre 2021 au 3 avril 2022.

Il convient en ce sens de signer et exécuter tout acte et documents liés à intervenir.

Carcassonne, le 17 MAI 2021



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20210517-decision21097-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/05/2021

Affichage : 17/05/2021

